

Cahier des propositions

2016-2017



TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE



Cahier des propositions

2016-2017

Préambule

Le 19 mai 2016, la TROC-Montérégie a consulté ses membres dans le cadre d'une assemblée générale régulière pour connaître leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes, en vue de l'élaboration du prochain plan d'action. Le conseil d'administration a fait le bilan de ces ateliers qui lui a permis d'élaborer une proposition de plan d'action.

Le conseil d'administration de la TROC-M vous propose donc, pour l'année 2016-2017, un plan d'action en 6 volets dont vous trouverez toutes les propositions détaillées dans ce cahier.

Cette proposition de plan d'action est dans le but de faciliter la prise de décision toutefois l'assemblée générale annuelle demeure un moment opportun pour déposer toute autre proposition d'action ou encore modifier celles qui vous sont soumises.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Volet 1 - Financement des organismes communautaires autonomes

Volet 2 - Reconnaissance des organismes communautaires autonomes

Volet 3 - Réseau de la santé et des services sociaux

Volet 4 - Enjeux sociaux

Volet 5 - Vie associative

Volet 6 - Autres propositions



Cahier des propositions

2016-2017

Volet 1 - Financement des organismes communautaires autonomes

Objectif : Obtenir un rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires autonomes de tous les secteurs dès le prochain budget.

Une très grande majorité d'organismes affirment avoir subi une fragilisation financière de leur organisme. Ils affirment aussi que leurs sources de financement ont diminué et qu'ils doivent en conséquence couper des heures de services, d'activités ou les heures de leur personnel et même abolir certains postes. Certains soulignent qu'ils ont épuisé leurs surplus cumulés et doivent maintenant assurer la survie de l'organisme dans la précarité et l'instabilité. Pour d'autres, financés en dehors du PSOC du ministère de la Santé et des Services sociaux, la non indexation de leur budget de base affaiblit de manière constante le fonctionnement de l'organisme. Les organismes constatent aussi une augmentation des heures consacrées à la recherche de financement. Dans certains cas, la tarification des services offerts par l'organisme s'est imposée en raison d'une situation de financement précaire. En ce qui concerne les conditions de travail, les organismes témoignent d'une plus grande charge de travail pour les employés sans moyens convenables. Ils demandent plus aux employés et aux bénévoles sans pour autant améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, les organismes nous indiquent très clairement qu'ils souhaitent que le rehaussement du financement soit une priorité pour la TROC-Montérégie.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITIONS AU VOLET FINANCEMENT

PROPOSITION 1.1 Que la TROC-Montérégie adopte la priorité de lutte suivante : revendiquer que le gouvernement hausse le financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes dans la perspective que ses membres obtiennent des gains fiscaux dès la prochaine année.

PROPOSITION 1.2 Que la TROC-Montérégie participe à la campagne unitaire de l'action communautaire autonome dont l'objectif est « ... d'améliorer les conditions de vie de la population et d'assurer le respect des droits, que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux. »

PROPOSITION 1.3 Qu'à cet effet, la TROC-Montérégie participe à la campagne de la manière suivante :

- En organisant de concert avec les regroupements régionaux un lancement régional de la campagne le 6 novembre dans le but d'annoncer les actions des prochains jours.
- En visitant des députés, préférablement libéraux, et de leur transmettre le message et les revendications de la campagne unitaire.
- En participant à deux jours de grève, fermeture, interruption d'activités les 8-9 novembre et en invitant les membres à participer aux actions de mobilisation organisées dans la région.
- En participant à une action nationale d'éclat à Montréal dans le cadre d'une mobilisation prébudgétaire.

PROPOSITION 1.4 Que la TROC-Montérégie appelle ses membres à contribuer à un fonds de mobilisation pour la campagne unitaire de l'action communautaire autonome.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITION 1.5 Que la TROC-Montérégie documente via un sondage, l'impact du sous-financement, des coupures dans les différents projets et l'impact de la diminution des sources de financement sur le fonctionnement des organismes communautaires et que ces données soient déposées aux ministres responsables du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux, au SACAIS et au ministère de la famille.

PROPOSITION 1.6 Que la TROC-Montérégie organise des rencontres avec les députés de la Montérégie pour leur remettre un état de la situation des organismes communautaires.

PROPOSITION 1.7 Que la TROC-Montérégie rencontre le caucus du Parti Québécois de la Montérégie pour présenter les objectifs de la campagne unitaire de l'action communautaire autonome et obtenir son appui.

PROPOSITION 1.8 Que la TROC-Montérégie sollicite des rencontres avec les candidats à la chefferie du PQ afin d'obtenir un engagement de leur part pour le rehaussement du financement des organismes communautaires.



Cahier des propositions

2016-2017

Volet 2 - Reconnaissance des organismes communautaires autonomes

Objectif : Faire connaître le rôle des organismes communautaires autonomes auprès de la population, des décideurs et des établissements.

Une fois de plus, tous s'entendent sur l'importance de faire reconnaître le rôle des organismes communautaires autonomes auprès de la population, du gouvernement et des établissements. L'exercice en atelier lors de l'assemblée générale régulière du 19 mai dernier a permis de sonder les membres sur les moyens à mettre de l'avant en 2016 pour y parvenir.

Certains nous ont signifié qu'il serait approprié de mieux documenter les services rendus par les organismes communautaires en Montérégie. Plusieurs nous ont indiqué qu'ils souhaitaient que la TROC-M recueille des témoignages et les publicise. La formule des lettres ouvertes semble avoir été très appréciée. Une campagne de visibilité est souhaitée et des moyens tels que les bannières, les médias sociaux et le recours à des spécialistes ont été mentionnés.

Enfin la création d'une association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire semble être un moyen privilégié pour augmenter la reconnaissance du milieu communautaire.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITIONS AU VOLET RECONNAISSANCE

PROPOSITION 2.1 Que la TROC-Montérégie conçoive une bannière faisant la promotion des organismes communautaires et qu'elle mette cette bannière à la disposition des organismes intéressés.

PROPOSITION 2.2 Que la TROC-Montérégie recueille des témoignages des usagers d'organismes faisant la promotion des activités et services rendus par les organismes communautaires et qu'elle publicise ces témoignages dans les journaux locaux via la section des lettres ouvertes.

PROPOSITION 2.3 Que la TROC-Montérégie sonde auprès d'une firme ou d'un professionnel en « marketing social » les coûts et les moyens qui peuvent être mis à la disposition de la TROC-M pour promouvoir l'action communautaire autonome en Montérégie.

PROPOSITION 2.4 Que la TROC-Montérégie poursuive sa réflexion sur la création d'une association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire.

PROPOSITION 2.5 Que la TROC-Montérégie réitère sa demande auprès des décideurs en santé publique dans le but d'obtenir un support financier afin de promouvoir le travail des organismes communautaires en Montérégie.



Cahier des propositions

2016-2017

Volet 3 - Réseau de la santé et des services sociaux

Objectif : Maintenir un réseau public de santé et de services sociaux gratuit, accessible et universel.

Les organismes nous ont exprimé leurs inquiétudes face à la détérioration du réseau de la santé et des services sociaux. Ils nomment le roulement de personnel, les listes d'attente, les coupures de postes et le non remplacement des travailleurs du réseau comme étant des éléments observés laissant pour compte des personnes qui ont besoin de ces services.

Le désinvestissement du gouvernement dans la prévention des problèmes de santé a aussi été identifié comme un facteur d'appauvrissement des conditions de vie de la population.

Les organismes expriment la nécessité de rester informés et de s'éduquer sur le sujet afin de contrer les pertes liées aux décisions du présent gouvernement. L'importance de se solidariser avec les travailleurs du réseau et de se partager l'information semble aussi une voie à privilégier.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITIONS AU VOLET AVENIR DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

PROPOSITION 3.1 Que la TROC-Montérégie invite des conférenciers afin d'informer les membres sur les tenants et les aboutissants du réseau de la santé et des services sociaux.

PROPOSITION 3.2 Que la TROC-Montérégie participe activement aux rencontres de la Coalition Solidarité Santé.

PROPOSITION 3.3 Que la TROC-Montérégie travaille de concert avec le milieu syndical afin d'échanger des informations et mieux documenter la situation.

PROPOSITION 3.4 Que la TROC-Montérégie documente la situation des impacts de la détérioration du réseau de la santé et des services sociaux et organise une sortie médiatique à l'automne de concert avec le milieu syndical.

PROPOSITION 3.5 Que les membres de la TROC-Montérégie invitent les citoyens qui se voient refuser des services publics tels que des services psychosociaux des CLSC ou encore des services des écoles, à s'adresser à leur député pour réclamer ces services et que la TROC-Montérégie outille ses membres à cette fin.

PROPOSITION 3.6 Que la TROC-Montérégie invite les regroupements nationaux à participer à l'action proposée en 3.5.



Cahier des propositions

2016-2017

Volet 4 - Enjeux sociaux

Objectif : Promouvoir une meilleure redistribution de la richesse.

Les organismes nous ont exposé des situations très préoccupantes : précarisation du travail, personnes plus isolées, beaucoup de détresse, taux d'endettement élevé, plus de problèmes de santé mentale, moins de transport, moins de services à la clientèle handicapée, moins de services à domicile, coupures dans la nourriture, difficulté à se loger, etc.

Parallèlement à ces observations, les organismes nous témoignent qu'ils sont de plus en plus sollicités pour pallier à cette détresse. Aide alimentaire, logement, transport sont des besoins fondamentaux réclamés par les personnes dans le besoin et les organismes ne sont pas en mesure de répondre à ces besoins.

Des politiques sociales et économiques favorisant une plus grande justice sociale doivent être adoptées par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et permettre à la population de vivre dans la dignité.

Les organismes présents à la consultation nous ont fait part de leur volonté de poursuivre notre implication au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ainsi qu'à la Coalition solidarité santé. De plus, ils nous ont signifié leur intérêt de participer à la mise sur pied d'une coalition régionale.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITIONS AU VOLET ENJEUX SOCIAUX

PROPOSITION 4.1 Que la TROC-Montérégie participe aux rencontres de la *Coalition opposée à la privatisation et à tarification des services publics* qui a adopté les priorités de lutte suivantes :

« Dénoncer les effets de l'austérité en matière d'éducation, de santé et services sociaux ainsi que sur l'ensemble des services publics ; »
et « Revendiquer que le gouvernement lutte activement contre l'évasion fiscale et rétablisse la taxe sur le capital des banques afin de réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux, dans la perspective que la Coalition obtienne des gains fiscaux dès cette année. »

PROPOSITION 4.2 Que la TROC-Montérégie invite ses membres à participer aux mobilisations organisées par la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* dont une mobilisation à l'automne 2016 et une à l'hiver 2017.

PROPOSITION 4.3 Que la TROC-Montérégie participe et s'implique aux actions d'éducation populaire ainsi qu'aux actions de mobilisation de la *Coalition Solidarité Montérégie pour les services publics et les programmes sociaux*.

PROPOSITION 4.4 Que la TROC-Montérégie poursuive son implication au sein du comité interministériel en itinérance en ayant le mandat de faire ressortir les préoccupations des membres et en prenant les moyens nécessaires pour assurer la prise en compte de ces préoccupations.



Cahier des propositions

2016-2017

Volet 5 - Vie associative

Objectif : Améliorer la vie associative de la TROC-M.

Les organismes nous ont indiqué qu'ils appréciaient beaucoup la formule des assemblées générales régulières. Cette formule leur permet d'échanger dans l'informel, de faire le suivi des dossiers de la TROC-M et aussi de se doter de moments d'éducation populaire pour raffiner leur connaissance sur certains enjeux sociaux.

Toutefois les opinions semblent assez partagées sur leurs besoins de formation : certains souhaitent des formations plus spécifiques sur des sujets comme le rapport d'activités, la confidentialité ou encore les états financiers mais pour d'autres ce besoin n'est pas présent puisque leur CDC semble être en mesure d'y répondre.

Un consensus apparaît concernant la nécessité de mieux documenter les conditions de travail dans les organismes communautaires de la Montérégie.



Cahier des propositions

2016-2017

PROPOSITIONS AU VOLET VIE ASSOCIATIVE

PROPOSITION 5.1 Que la TROC-Montérégie fasse circuler les formations disponibles.

PROPOSITION 5.2 Que la TROC-Montérégie offre des moments d'échange et d'éducation populaire notamment sur les travaux du comité de réflexion sur l'association nationale unitaire des travailleuses et travailleurs du communautaire.

PROPOSITION 5.3 Que la TROC-Montérégie documente les conditions de travail incluant les salaires dans les organismes communautaires de la Montérégie en assurant la confidentialité.

PROPOSITION 5.4 Que la TROC-Montérégie informe les organismes sur la loi des normes du travail.

PROPOSITION 5.5 Que la TROC-Montérégie délègue des membres aux structures participatives nécessitant la collaboration et le point de vue des organismes communautaires.

Volet 6 - Autres propositions

Nous vous invitons à nous faire parvenir toute proposition qui permettrait de bonifier ce plan d'action...

Comités de travail pour l'année 2016-2017



Comité Mobilisation



Comité Reconnaissance



Comité de réflexion sur l'Association nationale unitaire des travailleurs et travailleuses du communautaire